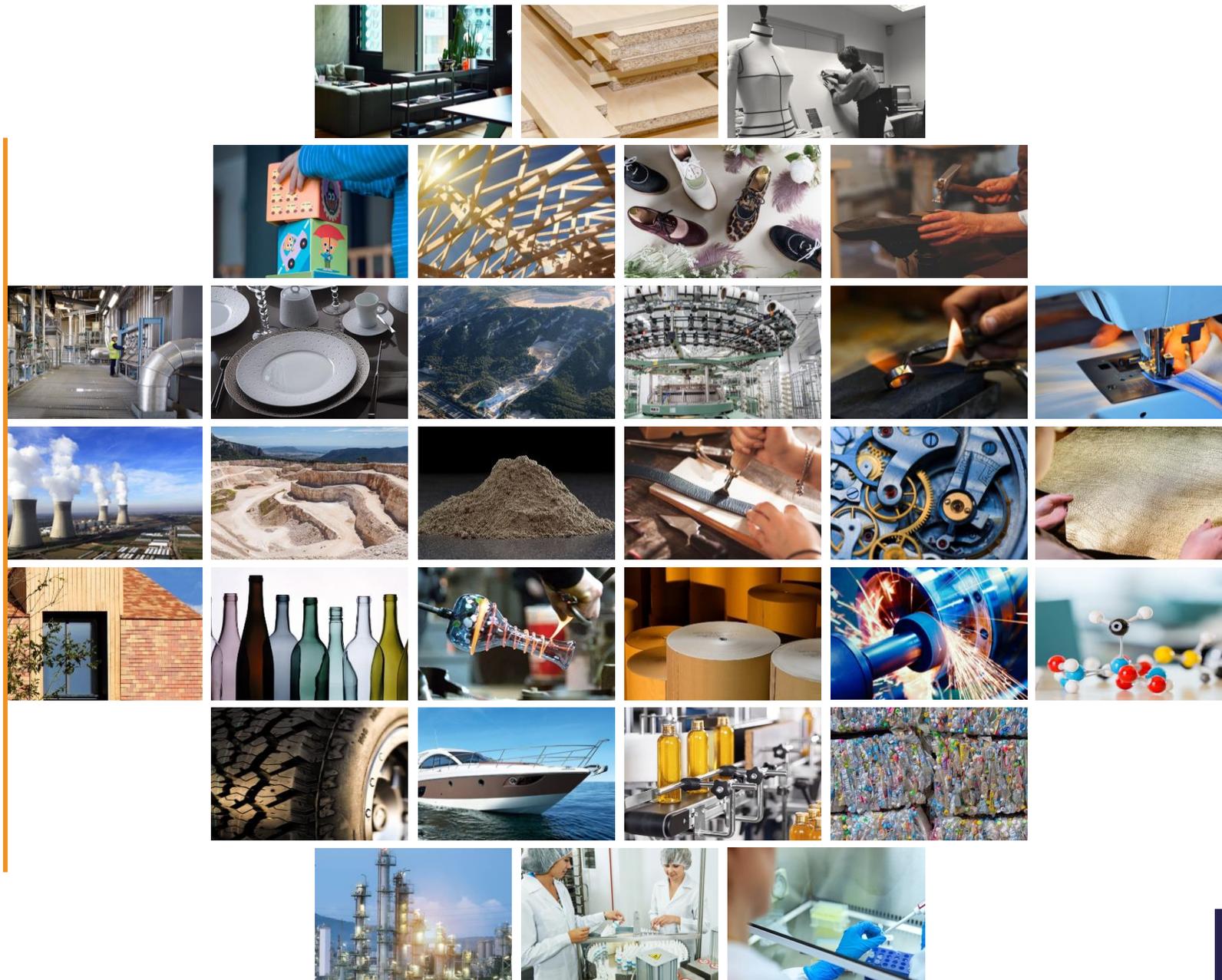




COMPÉTENCES
INDUSTRIES

PANORAMA DES BRANCHES PROFESSIONNELLES 2020



LE PANORAMA DES BRANCHES PROFESSIONNELLES D'OPCO 2i



COMPÉTENCES
INDUSTRIES

OPCO 2i a pour mission d'informer, de conseiller et d'accompagner les entreprises et les salariés de 32 branches professionnelles de l'industrie en France métropolitaine dans la mise en œuvre de leurs projets compétences, formations et alternance. À cet effet, les partenaires sociaux ont créé l'Observatoire Compétences Industries. Ce dernier a notamment pour mission de réaliser la consolidation des données sur l'emploi et la formation professionnelle de l'ensemble des 32 branches auprès desquelles intervient OPCO 2i.

Ce panorama interindustriel fournit un état des lieux harmonisé sur l'ensemble du périmètre d'OPCO 2i. Chaque panorama de branche présente les mêmes indicateurs, avec les mêmes sources de données, déclinés sur 4 volets.

LES VOLETS D'UN PANORAMA DE BRANCHE :

		Sources :			Sources :
Économique	<ul style="list-style-type: none">▪ Nombre d'entreprises et répartition par taille▪ Nombre d'établissements et répartition géographique▪ Chiffre d'affaires	<ul style="list-style-type: none">- INSEE (DADS, ESANE, REE)- DARES- ACOSS	Alternance	<ul style="list-style-type: none">▪ Nombre d'alternants▪ Répartition des alternants par région▪ Répartition des alternants par taille d'entreprise	<ul style="list-style-type: none">- Données OPCO 2i
Emploi	<ul style="list-style-type: none">▪ Nombre de salariés▪ Répartition géographique, par taille d'entreprises, par âge, par famille de métiers, par sexe, CSP et contrat	<ul style="list-style-type: none">- Table de croisement IDCC/APE- Entretiens avec des experts techniques	Enjeux	<ul style="list-style-type: none">▪ Enjeux principaux de la branche dans les années à venir vis-à-vis du contexte et des besoins	<ul style="list-style-type: none">- Entretiens avec des experts techniques- Publications



CIMENTES

 **Périmètre des données :** entreprises de la branche (appliquant la convention collective), plus large que les entreprises de Fabrication de Ciment (code APE 23.51Z)



2 Md€
chiffre d'affaires



74
entreprises



7 300
salariés



186
alternants



PORTRAIT

Les chiffres clés 2018



2 Md€ chiffre d'affaires

- +30% entre 2015 et 2018
- +6% de production sur la période



74 entreprises

- 318** établissements
- 12** entreprises de fab. de ciment

! Périmètre des données : entreprises de la branche (appliquant la convention collective), plus large que les entreprises de Fabrication de Ciment (code APE 23.51Z)

2019



7 300 salariés

- 38%** en région Île-de-France
- 35%** de plus de 55 ans

2020



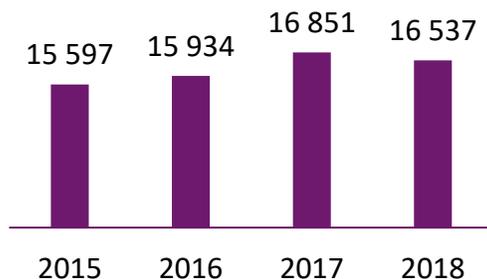
186 alternants

- 137** apprentis
- 49** stagiaires en contrat de professionnalisation

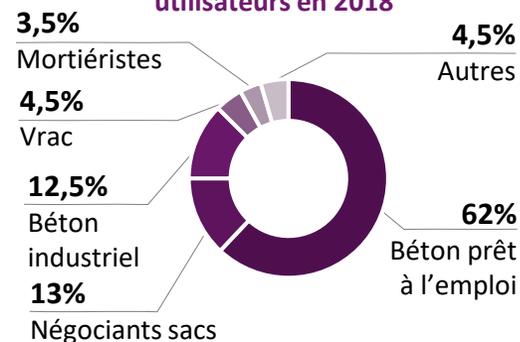
Les activités et secteurs

La consommation de ciment en France se répartit en un tiers pour les logements neufs, un tiers pour les travaux publics et le reste pour la rénovation des bâtiments existants et l'immobilier neuf non résidentiel. Les ciments Portland, représentent les trois quarts de la production en France. La production annuelle de ciment a crû entre 2015 et 2017 puis s'est stabilisée en 2018 aux alentours de 16,5 millions de tonnes.

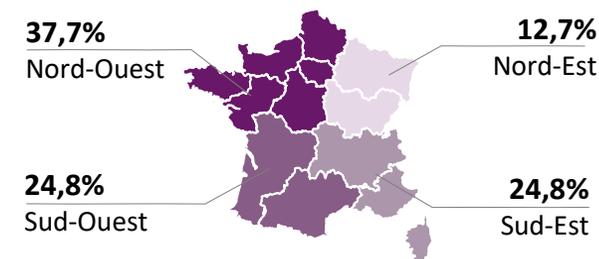
Évolution des volumes produits annuellement



Consommation par secteurs utilisateurs en 2018



Répartition de la consommation en 2018



Source : SFIC

Le périmètre des données statistiques

Le nombre de salariés et leur répartition par région et métier ont pour périmètre les codes des conventions collectives IDCC 0833, 0832 et 0363 Les salariés de la branche sont majoritairement dans les entreprises et établissements de codes APE 23.51Z (fabrication de ciment) et historiquement 23.62Z (fabrication d'éléments en plâtre pour la construction). Afin de dresser un portrait le plus complet possible, il intègre les activités suivantes : 46.73Z, 70.10Z, 64.20Z... La liste complète des codes APE pris en compte pour le calcul des différents indicateurs de la branche est en annexe.



⚠ Périimètre des données : entreprises de la branche (appliquant la convention collective), plus large que les entreprises de Fabrication de Ciment (code APE 23.51Z)

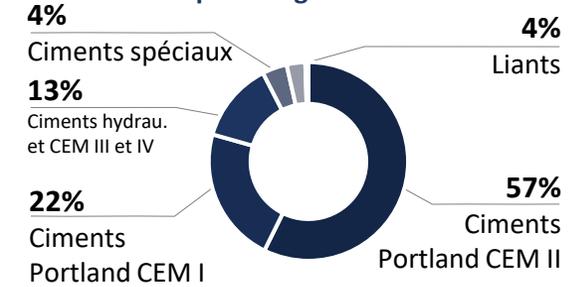
Les informations clés

Un secteur très concentré avec seulement **12 entreprises de fabrication de ciment** en France, dont 5 grands Groupes.

29 cimenteries réparties en France donc quelques-unes récentes orientées sur des ciments bas carbone.

Un **chiffre d'affaires en hausse** sur la période 2015-2018 tiré par la demande du secteur de la construction.

Répartition de la production par catégorie



Source : SFIC

74 entreprises

Nombre d'entreprises – SIRETxDCC 2020



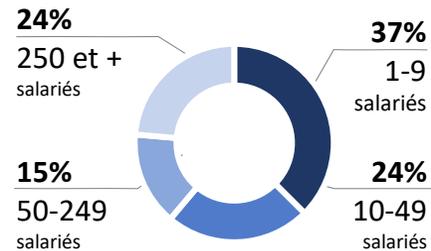
2015 2016 2017 2018

■ Entreprises de fabrication de ciment
■ Autres entreprises appliquant la CCN

95% du marché de la fabrication de ciment est concentrée sur 5 groupes : Lafarge Holcim, Calcia, Vicat, Egiom, Imerys Aluminate. D'autres entreprises, dont des filiales de Saint-Gobain, appliquent la convention collective historiquement.

5 groupes majeurs

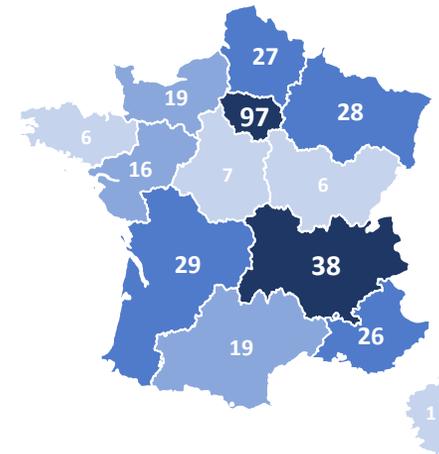
Part des entreprises - REE 2018



En dehors des grands groupes qui comptent en moyenne plus de 500 salariés, on dénombre quelques cimentiers indépendants comme Ecocem et Hoffman Green Ciment.

318 établissements

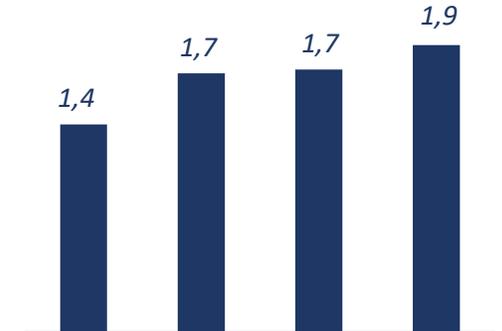
Nombre d'établissements – SIRETxDCC



L'industrie cimentière est une activité ancrée dans les territoires, reposant sur un approvisionnement en matières premières locales. On dénombre 43 sites de production de ciment en France : 29 cimenteries et 14 sites de broyage.

2 Milliards de CA

CA (Md€) par secteur – Esane, 23.51Z



Le chiffre d'affaires de la fabrication de ciment était en hausse sur la période 2015-2018 de par une consommation de ciment qui augmente du fait de la reprise du marché du bâtiment et des travaux publics.



! Périmètre des données : entreprises de la branche (appliquant la convention collective), plus large que les entreprises de Fabrication de Ciment (code APE 23.51Z)

Les informations clés

Jusqu'en 2018 le **nombre d'employés a été stable malgré la concentration du secteur**. Il semble que la crise actuelle vienne impacter cette tendance.

Deux bassins d'emplois sont centraux pour la branche : la **région Île-de-France qui concentre près de 40% des salariés et la région AURA**.

La **R&D apparait comme une fonction clé** porteuse de la transformation du secteur pour les années à venir.

7 300 salariés

Nb de salariés en milliers – ACOSS

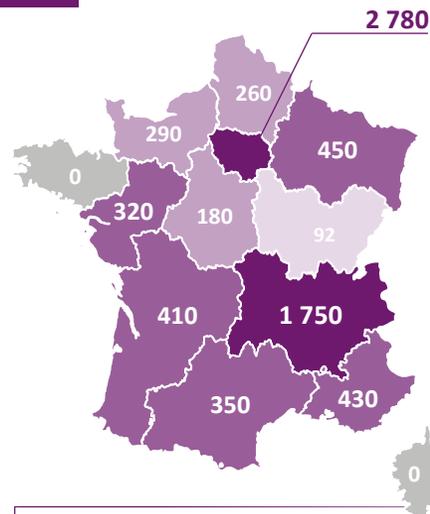


2016 2017 2018 2019

Le nombre de salariés de la branche est stable. Néanmoins la nécessité d'investir pour moderniser les lignes tout en maintenant les niveaux de rentabilité fait peser des risques sur la pérennité des emplois dans certaines régions.

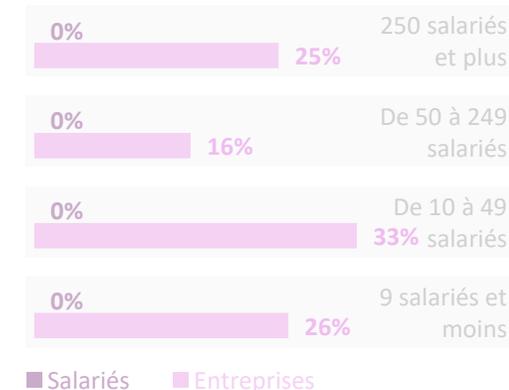
38% en Île-de-France

Nb salariés – ACOSS 2019



La région Île-de-France concentre le plus de salariés avec près de 40% du total concentrant les sièges sociaux, les centres opérationnels de fabrication et distribution du ciment ainsi que quelques unités de production.

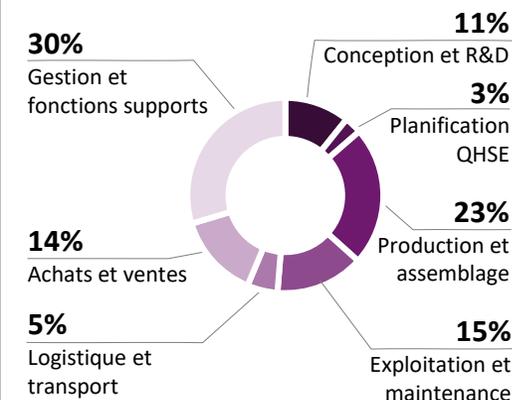
Part des entreprises/salariés – DARES 2017



La branche comptant moins de 5 000 salariés, la DARES ne publie pas de portrait statistique. Par conséquent, l'information de la répartition des salariés par taille d'entreprise est indisponible.

30% de fonctions supports

Part des salariés - DADS 2015



Opérant des installations lourdes relativement automatisées, le secteur emploie une grande part d'opérateurs qualifiés et de techniciens. Le secteur, en proie à une forte concurrence, est dans l'obligation d'innover et d'animer son réseau commercial.



! Périmètre des données : entreprises de la branche (appliquant la convention collective), plus large que les entreprises de Fabrication de Ciment (code APE 23.51Z)

Les informations clés

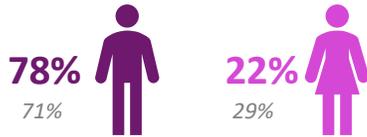
Une branche avec une **population historiquement très masculine** comme dans l'ensemble du secteur de la construction.

Une population relativement âgée avec environ **20% de la population va partir en retraite dans les 10 ans**.

Une industrie lourde nécessitant de **nombreux cadres, techniciens et agents de maîtrise** pour opérer des processus de production en continue.

22 % de Femmes

Part des salariés – Recensement 2017

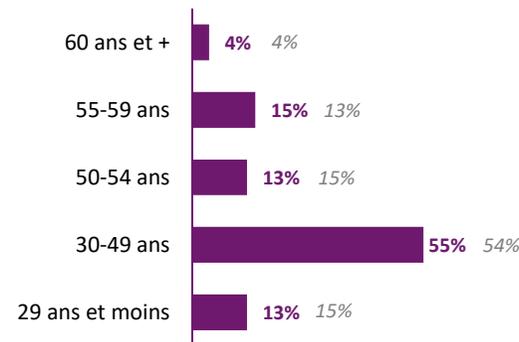


Moyenne de l'interindustrie

Le taux de féminisation de la branche est très en deçà de la moyenne interindustrielle. Ce secteur historique est majoritairement composé de salariés masculins, mais devient cependant de plus en plus attractif aux yeux de la population féminine.

19% de plus de 55 ans

Part des salariés – Recensement 2017

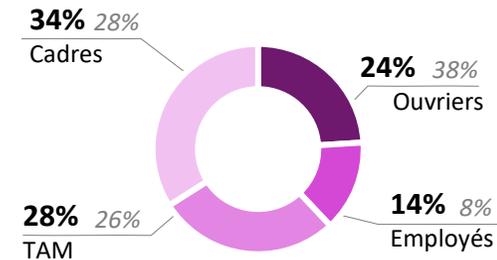


Moyenne de l'interindustrie

Tout comme le reste de l'interindustrie la population de la branche est relativement âgée va devoir à une vague de départ en retraite dans les dix ans à venir représentant près de 20% des salariés.

34% de Cadres

Part des salariés – Recensement 2017

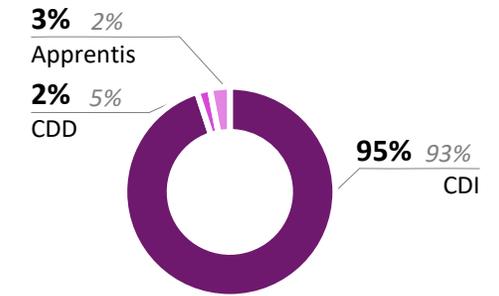


Moyenne de l'interindustrie

L'industrie cimentière exploite des processus industriels lourds avec de forts besoins de maintenance et de pilotage et une activité technico-commerciale importante en amont et en aval. Elle s'appuie pour ce faire sur une population importante de Cadres et d'ETAM.

95% de CDI

Part des salariés – Recensement 2017



Moyenne de l'interindustrie

Tout comme le reste de l'industrie, les salariés de la branche sont majoritairement en CDI. On note un taux d'apprentis légèrement supérieur au reste de l'industrie ce qui dénote a priori un effort de la branche pour recruter des jeunes.

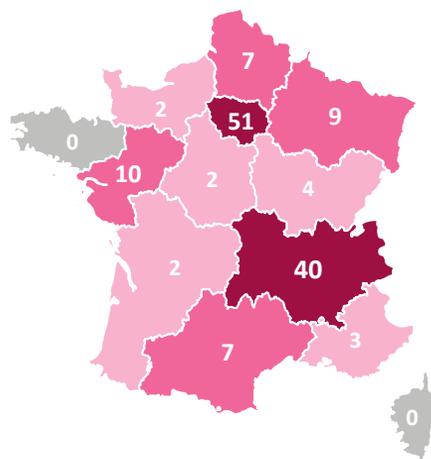


APPRENTISSAGE

137 apprentis au 31/12/2020

67% en IdF et AURA

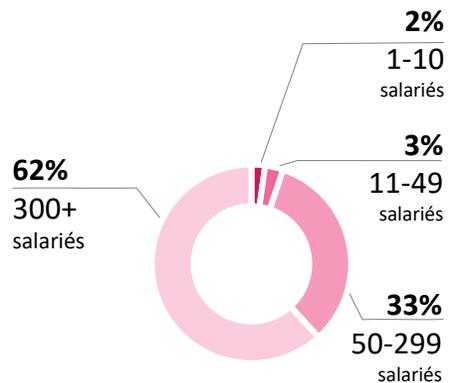
Nb de contrats pro par région – OPCO 2i



Les entreprises de la branche recourent au contrat d'apprentissage dans une proportion de 19 contrats pour 1 000 salariés.

62% dans les 300+ salariés

Apprentis par taille d'entreprise – OPCO 2i



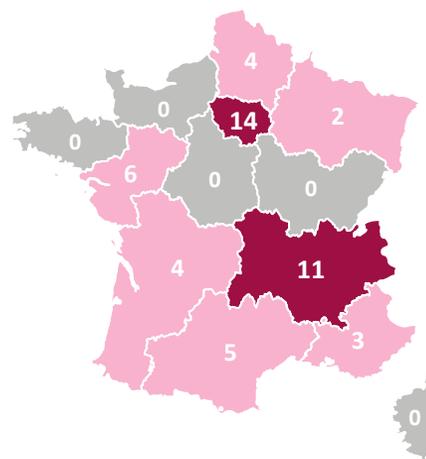
La majorité des salariés en contrat d'apprentissage de la branche sont employés par des entreprises 300 salariés et plus (62%).

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

49 contrats au 31/12/2020

52% en IdF et AURA

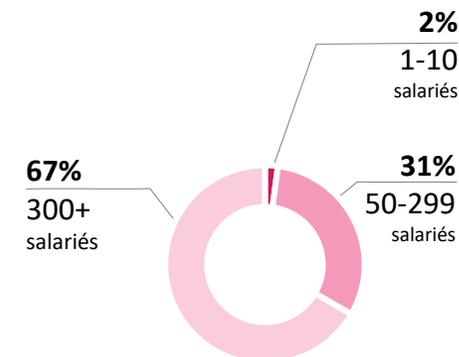
Nb de contrats pro par région – OPCO 2i



Les entreprises de la branche recourent au contrat de professionnalisation dans une proportion de 7 contrats pour 1 000 salariés.

67% dans les 300+ salariés

Contrats pro par taille d'entreprise – OPCO 2i



La majorité des salariés en contrat de professionnalisation de la branche sont employés par des entreprises 300 salariés et plus (67%).



ENJEUX

Principales problématiques et évolutions du contexte de l'activité de la branche



- Le secteur doit affirmer ses **approches novatrices** et les leviers de **l'économie circulaire** déployés pour faire face aux enjeux environnementaux.
- L'industrie cimentière a décidé de se mobiliser face à l'enjeu climatique avec un objectif : **atteindre la neutralité carbone en 2050**. Pour cela, elle compte s'appuyer sur la création de **nouveaux ciments bas carbone**, sur le **recyclage du béton**, sur la **captation et la réutilisation du CO²** produit par les cimenteries.
- Il s'agit également de renforcer l'efficacité énergétique avec le **remplacement des combustibles fossiles** par des combustibles de substitution (emballages, biens de consommation en fin de vie, déchets de biomasse et farines animales, pneus, huiles, solvants...). Ces déchets feront ainsi l'objet d'une double valorisation, matière et énergétique. Ces matériaux, qui représentent 43 % des combustibles utilisés en 2019, devront en représenter au moins 50 % d'ici 2025.



- Face à la crise de la COVID-19 les industriels ont dû réorganiser leurs sites de production pour que les mesures barrières soient respectées. Les cimentiers ont ainsi garanti l'approvisionnement de la construction. Ce maintien de l'activité est d'autant plus indispensable compte tenu du rôle joué par les cimenteries dans la valorisation de certains déchets.
- Ainsi, malgré le confinement, le niveau de production de ciment en avril 2020 représente encore 50% de celui d'avril 2019, permettant de répondre à la demande des clients (parallèlement au maintien des exutoires pour les déchets).
- L'industrie cimentière a également accompagné la reprise de l'activité post-confinement, la production de ciment ayant augmenté de 92% entre avril et mai 2020.

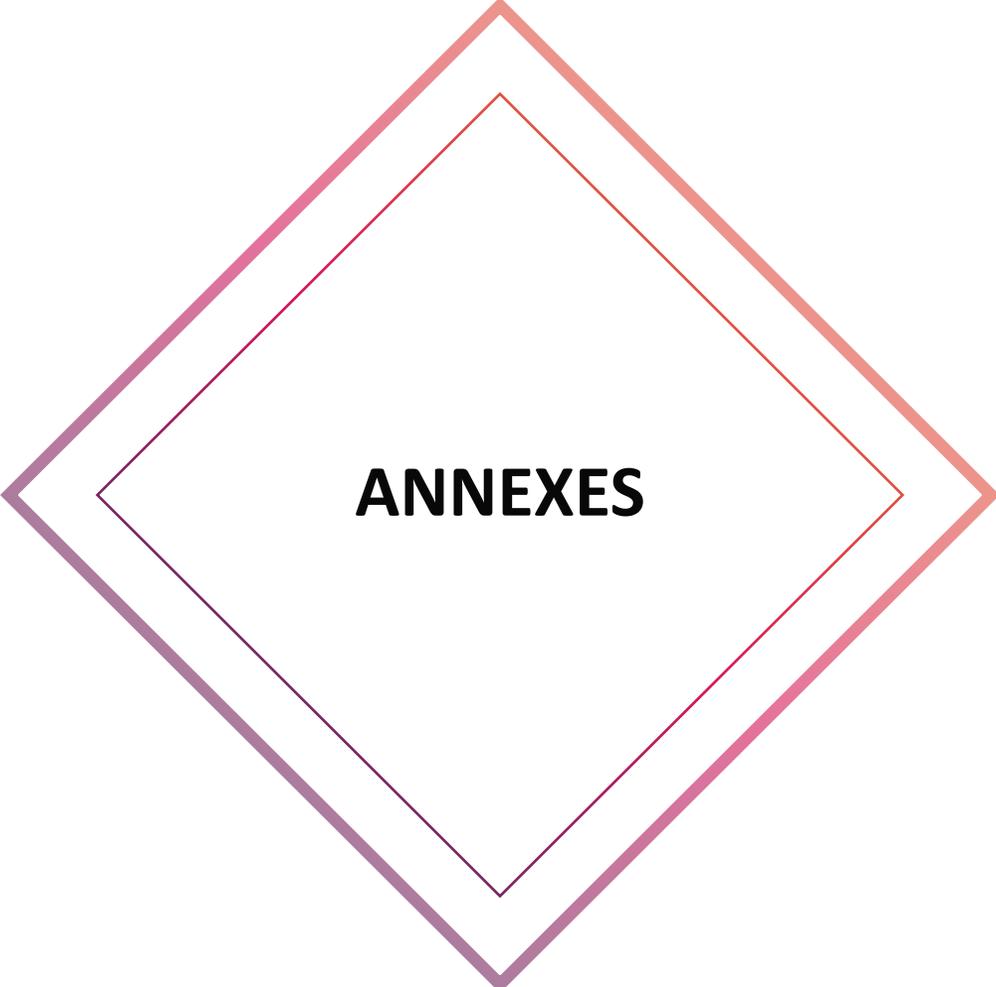
Principaux enjeux pour l'emploi et la formation des salariés de la branche



- Le secteur s'appuie aujourd'hui sur une **population vieillissante** qui pourra transmettre son savoir à de nombreux jeunes.
- En termes de formation, le secteur focalise notamment ses efforts sur la **sécurité au travail**, mais également sur les **métiers en tension** et le recrutement (maintenance, exploitation) ainsi que sur les **métiers en émergence liés principalement à l'environnement** (gestion des combustibles et matières de substitution).
- Outre le volet emploi & formation, dans un contexte de tension sur les prix, **l'amélioration de la rentabilité** du secteur passe par des **investissements conséquents** dans les outils de production alors que les volumes sont stables depuis plusieurs années.



- Le « **Cement Lab** », lancé en janvier 2018 par l'industrie cimentière est au service de la construction en béton et du BTP. Il rassemble les start-up qui permettront de répondre aux enjeux de la transition numérique, énergétique et du développement durable.
- Fin 2018, la première **cimenterie verte** a été inaugurée en Vendée permettant de réduire les émissions de CO₂ par 4 en produisant du **ciment « à froid »** via une réaction chimique entre matériaux.
- Le **projet FastCarb** (23 partenaires), qui a démarré en 2018, s'est fixé l'objectif de stocker le CO₂ dans les granulats de béton recyclé de manière accélérée et d'améliorer la qualité de ces granulats.



ANNEXES

GLOSSAIRE

TPE	<p>Les très petites entreprises (ou microentreprises MIC) sont les entreprises occupant moins de 10 personnes, et qui a un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros. Les microentreprises font partie des petites et moyennes entreprises (PME) - INSEE.</p> <p>Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les TPE désignent en ce sens les entreprises de 1 à 9 salariés.</p>
PME	<p>Les petites et moyennes entreprises (PME) sont celles qui, d'une part, occupent moins de 250 personnes, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros - INSEE.</p> <p>Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les PME désignent en ce sens les entreprises de 1 à 249 salariés.</p>
ETI	<p>Une entreprise de taille intermédiaire (ETI) est une entreprise qui a entre 250 et 4 999 salariés, et soit un chiffre d'affaires n'excédant pas 1,5 milliard d'euros soit un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros - INSEE.</p> <p>Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les ETI désignent en ce sens les entreprises de 250 à 4 999 salariés.</p>
GE	<p>Une grande entreprise est une entreprise qui vérifie au moins une des deux conditions suivantes : avoir au moins 5 000 salariés ou avoir plus de 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires et plus de 2 milliards d'euros de total de bilan - INSEE.</p> <p>Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les GE désignent en ce sens les entreprises de plus de 5 000 salariés.</p>
Branche	<p>Abus de langage désignant une branche professionnelle. Une branche professionnelle regroupe les entreprises d'un même secteur d'activité et relevant d'un accord ou d'une convention collective – Ministère du travail.</p>
Secteur	<p>Un secteur regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique considérée) - INSEE.</p>
Filière	<p>La filière désigne couramment l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini - INSEE.</p>
IdF	<p>Île-de-France</p>
AURA	<p>Auvergne-Rhône-Alpes</p>
kT	<p>1 000 tonnes</p>
k€	<p>1 000 €</p>
M€	<p>1 000 000 €</p>

LES SOURCES D'INFORMATIONS DES DONNÉES STATISTIQUES



L'INSEE est l'organe de référence en matière de statistiques publiques en France, tous domaines confondus. Il mène en propre un certain nombre d'enquêtes (notamment dans le domaine de l'emploi) et coordonne également les travaux des différents Services statistiques ministériels.



« L'Acoss est la caisse nationale des Urssaf. Elle définit les orientations en matière de recouvrement, de contrôle et de contentieux » sur le périmètre des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales. Elle produit des statistiques sur les embauches, la masse salariale, les effectifs salariés, micro-entrepreneurs et particuliers employeurs.



« La direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques est une direction de l'administration publique centrale française, qui dépend du ministère du Travail. ». Elle produit (sur la base de ses propres enquêtes et de données d'autres organes) des statistiques sur le dialogue social, l'emploi, la formation professionnelle, la santé au travail...



Depuis le 1er avril 2019, l'opérateur de compétences interindustriel, OPCO 2i, rassemble 32 branches professionnelles de l'industrie. Il reprend partiellement ou totalement les champs de compétences des OPCA OPCAİM, OPCA DEFi, OPCA 3+, AGEFOS-PME et OPCALIA . En tant qu'opérateur de compétences, OPCO 2i produit des statistiques sur l'alternance et la formation continue des salariés de ses branches.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE



Volet économique

Le volet économique s'intéresse aux indicateurs suivants : nombre d'entreprises et répartition par taille, nombre d'établissements et répartition géographique, chiffre d'affaires.

Entreprises

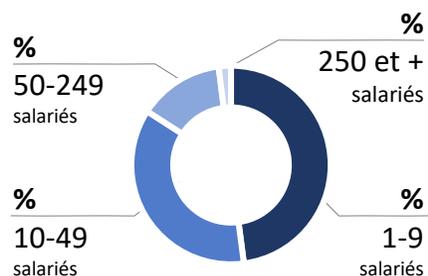
Nombre d'entreprises – REE 2015-18



2015 2016 2017 2018

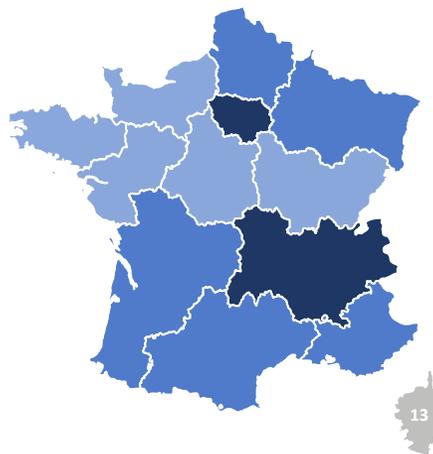
Répartition par taille

Part des entreprises - REE 2018



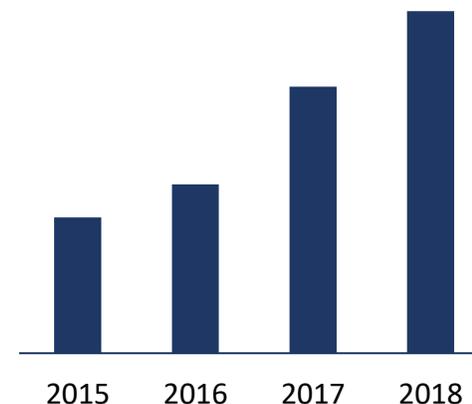
Établissements

Nombre d'établissements - REE 2018



Chiffre d'affaires

CA (Md€) par secteur - Esane



3 sources :

- Le [répertoire des entreprises et des établissements \(REE\)](#) de l'INSEE issu de la base SIRENE. Cette base donne la répartition du nombre d'entreprises et d'établissements par code APE, taille, commune et type pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018.
- La [table de passage de la DARES « IDCC x APE »](#). Elle donne la répartition des salariés des différents IDCC par code APE pour les années 2015, 2016 et 2017 (issue des données de la DSN).
- Les [portraits statistiques de branche \(PSB\)](#) de la DARES qui donnent, pour les 250 principales conventions collectives, le nombre d'entreprises et le nombre d'établissements pour les années 2015, 2016 et 2017 (issus des données de la DSN).

Méthode de calcul : le nombre et les caractéristiques des établissements et entreprises de la Branche sont reconstruits en multipliant la base REE par la table de passage IDCCxAPE. Les données sont ensuite redressées pour être en cohérence avec les portraits statistiques de Branche du ministère du Travail, lorsqu'ils existent. Les coefficients de corrections 2017 et la table de passage IDCCxAPE 2017 sont appliqués aux données REE 2018.

Exceptions : pour certaines branches, le nombre d'entreprises est calculé en 2020 sur la base [SIRET x IDCC](#) de la DARES (issue de la DSN) qui donne l'IDCC principal par SIRE. Les chiffres de 2015 à 2018 sont ensuite reconstitués à partir des tendances du REE 2016-18 de l'INSEE.

2 sources :

- [L'élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises \(Esane\)](#) de l'INSEE. Elle donne le CA par code APE pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018. Les secrets statistiques sont comblés par régression linéaire.
- La [table de passage de la DARES « IDCC x APE »](#) pour les années 2015, 2016 et 2017.

Méthode de calcul : le CA d'une Branche est reconstruit en multipliant la base Esane par la table de passage IDCCxAPE.

Exceptions : pour certaines branches, le CA calculé de cette manière ne représente pas la réalité d'autres sources sont alors utilisées.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE



Volet emploi

Le volet emploi s'intéresse au nombre de salariés, leur répartition géographique, par taille d'entreprises, par sexe, âge, CSP, contrat et famille de métiers.

Nombre de salariés

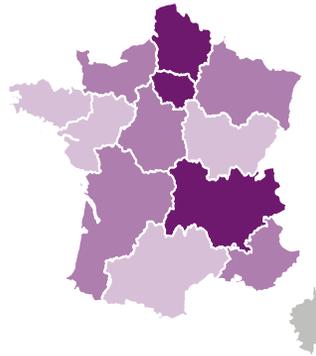
Nb de salariés en milliers - ACOSS



2016 2017 2018 2019

Répartition régionale

Nb de salariés – ACOSS 2019



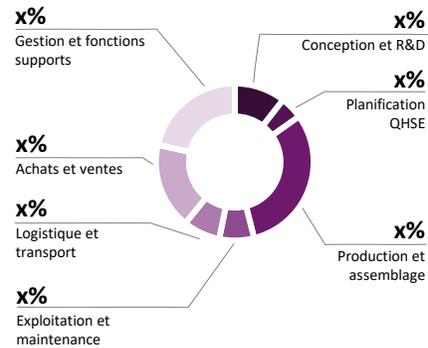
3 sources :

- [Les effectifs salariés de l'Acoss](#) qui donne la répartition du nombre de salariés par code APE, et par commune de 2016 à 2019.
- [La table de passage de la DARES « IDCC x APE »](#). Elle donne la répartition des salariés des différents IDCC par code APE pour les années 2015, 2016 et 2017 (issue des données de la DSN).
- [Les portraits statistiques de branche \(PSB\)](#) de la DARES qui donnent, pour toutes les conventions collectives, le nombre de salariés pour les années 2016 et 2017 (issus des données de la DSN).

Méthode de calcul : le nombre et la répartition géographique des salariés de la Branche sont reconstruits en multipliant la base ACOSS par la table de passage DARES/IDCC. Les données sont ensuite redressées pour être en cohérence avec les portraits statistiques de Branche du ministère du Travail, lorsqu'ils existent. Les coefficients de corrections 2017 et la table de passage IDCCxAPE 2017 sont appliqués aux données ACOSS 2018 et 2019. Les données sont également mises en cohérence avec la ventilation régionale des salariés de la DADS 2015.

Par familles de métiers

Part des salariés – DADS 2015



2 sources :

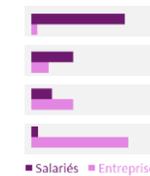
- Données DADS 2015 qui donnent la répartition des salariés par professions et catégories socioprofessionnelles (code PCS).
- Table de correspondance code PCS x familles de métiers OPCO 2i, créée par KYU.

Méthode de calcul : Le nombre de salariés par famille de métiers OPCO 2i est reconstitué en multipliant la base DADS par la table de passage PCS x familles de métiers.

Ces données étant de 2015, elles donnent un aperçu de la répartition par famille de métiers, qui a pu évoluer depuis.

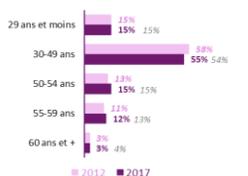
Par taille d'entreprises

#entreprises/salariés – DARES 2017



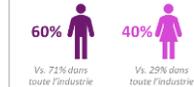
Âge

Part des salariés par âge – DARES 2017



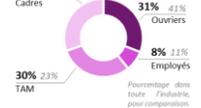
Sexe

Part des salariés par sexe – DARES 2017



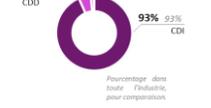
CSP

Part des salariés par CSP – DARES 2017



Contrat

Part des salariés par contrat – DARES 2017



1 source :

Les [portraits statistiques de branche \(PSB\)](#) 2017 de la DARES qui donnent, pour les 250 principales conventions collectives, les portraits sociodémographiques des salariés.

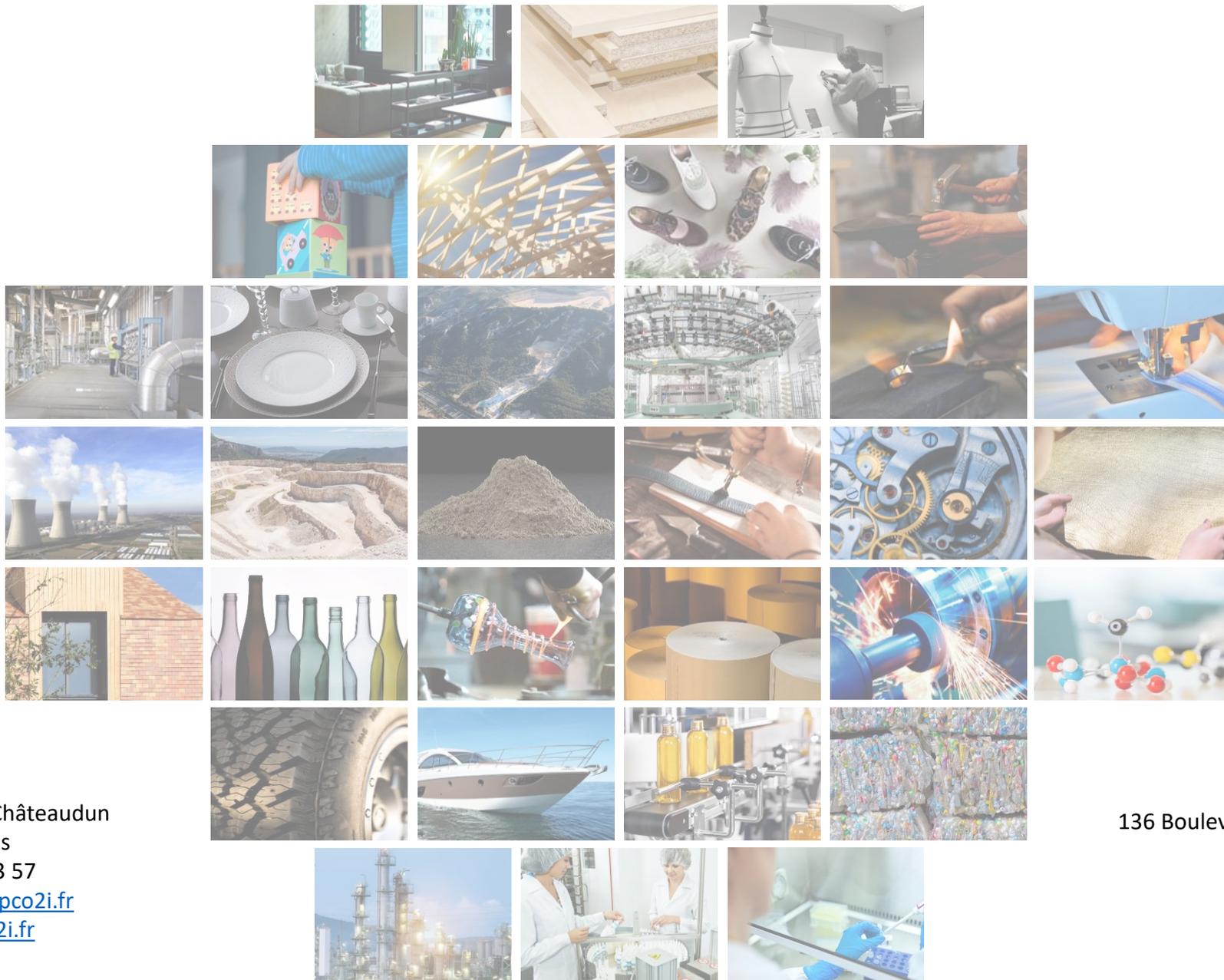
Méthode de calcul : La répartition des salariés pour les différents critères (taille d'entreprises, sexe, âge, CSP, Contrat) est reconstruite à partir des PSB 2017 de la DARES.

Exceptions : Pour les branches pour lesquelles il n'y a pas de portraits statistiques de branche (chaux, ciments, cordonnerie, cuirs et peaux, horlogerie, panneaux de bois), les données viennent de la base de recensement de l'INSEE 2017.

CODES APE ET TAUX DE COUVERTURE CIMENTS

Part des salariés de la branche dans chacun des codes APE – source DARES 2017

2351Z	Fabrication de ciment	96%
2362Z	Fabrication d éléments en plâtre pour la construction	43%



COMPÉTENCES
INDUSTRIES

55 rue de Châteaudun
75 009 Paris
08 05 69 03 57
contact@opco2i.fr
www.opco2i.fr

136 Boulevard Haussmann
75 008 Paris
01 56 43 34 33
contact@kyu.fr
www.kyu.fr



kyu